

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 12 février 2018

Débat d'orientations budgétaires

Paris Vallée de la Marne n'augmentera pas la taxe foncière en 2018

La brève parue dans l'édition du 12 février du Parisien concernant le Débat d'orientations budgétaires de Paris Vallée de la Marne intitulée « la taxe foncière augmente » est erronée et ne reflète absolument pas les conclusions du débat en question.

La hausse de 1% de la taxe foncière a effectivement été envisagée compte-tenu de la situation financière de l'ex communauté d'agglomération de Marne et Charteraine et des baisses de dotations de l'Etat qui pèsent fortement dans l'équilibre budgétaire.

Mais il a été proposé en séance, en raison d'un résultat meilleur que prévu (projet de compte administratif 2017) reflétant la bonne gestion de l'agglomération, **de ne pas retenir cette solution dans la préparation du budget 2018.**

Les efforts de gestion au quotidien des services de l'agglomération pour la maîtrise des dépenses de fonctionnement sont pour beaucoup dans ce résultat.

Le projet de budget 2018 sera ainsi équilibré sans aucune augmentation des taux de fiscalité des habitants de Paris Vallée de la Marne.

Contact presse : Céline CAROLE
Attachée de presse ■ Cabinet du Président
c.carole@agglo-pvm.fr ■ Tél. 01 60 37 24 13

www.agglo-pvm.fr



Paris
Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION